

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d' ELECTRICITE  
et d' EQUIPEMENT du DEPARTEMENT de la VIENNE**

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**REUNION du COMITE  
Séance du 23 mars 2010**



**Délib 2010/4 (Comité du 23/03/2010)**

Le 23 mars 2010, sur convocation du 24 février 2010, le Comité du syndicat intercommunal s'est réuni, en session ordinaire à 9 h 30, au palais des congrès du futuroscope, sous la Présidence de M. Arnaud LEPERCQ, Président.

Membres en exercice : 538

Quorum : 270 délégués

338 délégués étaient présents ; 19 avaient donné pouvoir écrit de voter en leur nom à un autre délégué.

**4 - BUDGET 2010 DU SIEEDV - DELIBERATION**

M. Pascal GRIMAUD, directeur du SIEEDV, présente le budget 2010 qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 7 074 200,00 € en recettes et en dépenses
- Section d'investissement : 15 460 041,82 € en recettes et en dépenses

Le détail des comptes a été joint au dossier préparatoire.

Ce budget respecte globalement les orientations budgétaires 2010 du SIEEDV présentées lors du dernier Comité. Les principaux ajustements concernent les subventions du FACE et l'affectation des résultats 2009.

En section de fonctionnement, il se caractérise par :

- un renforcement des aides syndicales au profit des communes adhérentes.

AIDES AUX COMMUNES	MONTANT
Article 657341 - éclairage public et SIG	1 000 000 €
Article 65738 - raccordements électriques et gaz	850 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 850 000 €</b>

- un fort engagement du SIEEDV auprès des communes adhérentes et de ses entreprises dans les projets de développement, afin qu'elles continuent d'assumer leurs missions de service public et leur responsabilité environnementale.

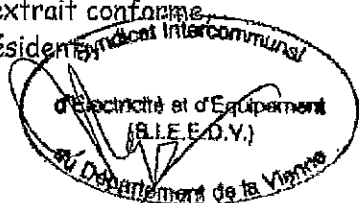
Article 617 - Etudes et Recherches	MONTANT
Communications électroniques	100 000 €
Maîtrise de la demande en énergie	200 000 €
Audit de conformité EP	250 000 €
Zone de développement éolien	50 000 €
Accompagnement des structures	500 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000 €</b>

En section d'investissement, l'affectation du résultat de l'exercice 2009 à hauteur de 5,7 M€ permet d'accentuer les efforts du SIEEDV dans l'amélioration de ses réseaux électricité et gaz, en participant à hauteur de 6 M€ sur les nouveaux programmes décidés.

« ... »

Le Comité, à l'unanimité, adopte le budget 2010.

Pour extrait conforme  
Le Président Syndicat Intercommunal  
d'Electricité et d'Équipement  
(S.I.E.E.D.V.)  
du Département de la Vienne



Arnaud LEPERCQ

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 29 mai 2010.

Publication ou notification le : 1er avril 2010.